

COMMERCE EXTÉRIEUR

SOMMAIRE

	Pages
I. L'EXÉCUTION DES CRÉDITS VERSÉS À BUSINESS FRANCE ET BPI FRANCE ASSURANCE EXPORT EST CONFORME À LA PRÉVISION.....	5
A. 135 MILLIONS ONT ÉTÉ VERSÉS AUX OPÉRATEURS EN CHARGE DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL DES ENTREPRISES	5
B. LA SUBVENTION VERSÉE À BUSINESS FRANCE EST EN CONSTANTE DIMINUTION DEPUIS 2018.....	5
II. LES GARANTIES PUBLIQUES ONT DONNÉ LIEU À MOINS DE DÉCAISSEMENTS QUE PRÉVU	6
A. LE COÛT DES GARANTIES PUBLIQUES À L'EXPORT, EST PLUS FAIBLE QUE PRÉVU	6
B. LE COMPTE DE COMMERCE 915 SOUTIEN AU COMMERCE EXTÉRIEUR TÉMOIGNE D'UNE REPRISE DES EXPORTATIONS	7
III. LES CRÉDITS DU PLAN DE RELANCE S'ÉTEIGNENT PROGRESSIVEMENT.....	8
A. LES CRÉDITS DE LA MISSION PLAN DE RELANCE	8
B. CERTAINS CRÉDITS DE L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT PARTICIPENT ÉGALEMENT AU SOUTIEN À L'EXPORT	9

La politique publique de soutien au commerce extérieur regroupe les dispositifs de **financement, de garanties publiques et d'accompagnement à l'export** gérés par Bpifrance assurance export et Business France, auxquels on peut ajouter la contribution de certains fonds d'aide publique au développement ainsi que le reliquat des crédits du **plan de relance export**.

Les crédits correspondants sont répartis sur les 4 actions suivantes qui relèvent du ministère de l'économie, des finances, de la souveraineté industrielle et du numérique :

– l'action n° 7 *Développement international des entreprises et attractivité du territoire* du programme 134 *Développement des entreprises et régulations* de la mission *Économie* ;

– l'action n° 4 *Développement international de l'économie française* du programme 114 *Appels en garantie de l'État* de la mission *Engagements financiers de l'État* ;

– l'action n° 3 *Plan de soutien à l'export* du programme 363 *Compétitivité* de la mission *Plan de relance* ;

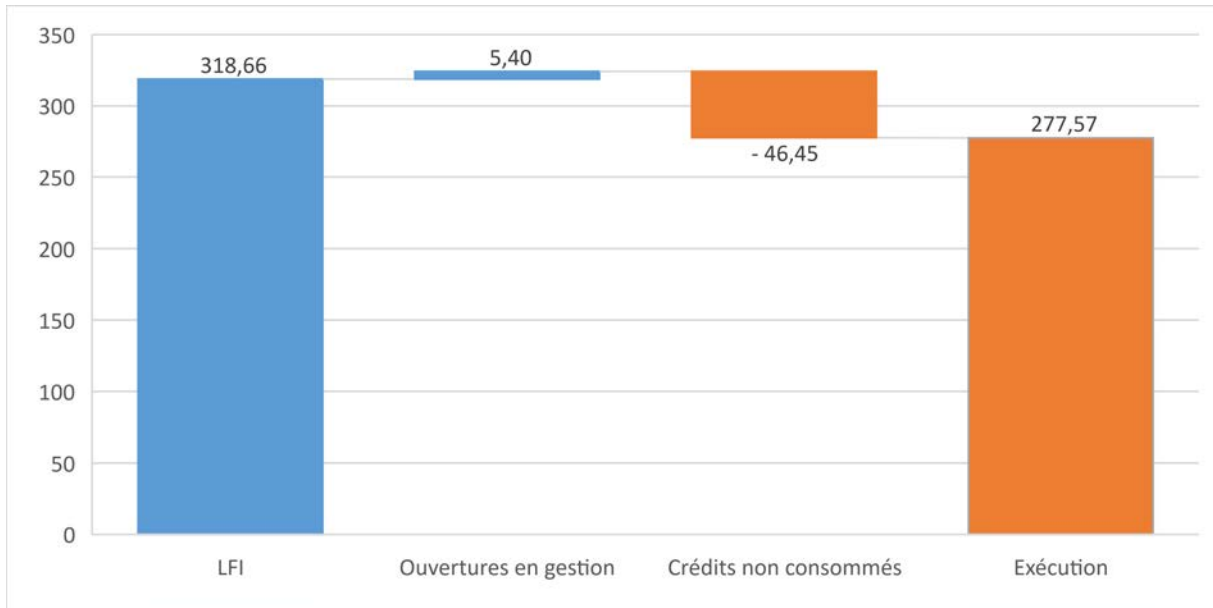
– l'action n° 2 *Aide économique et financière bilatérale* du programme 110 *Aide économique et financière au développement* de la mission *Aide publique au développement*.

Enfin, l'ensemble des prévisions et résultats des procédures financières de soutien à l'export sont retracées dans le compte de commerce 915 *Soutien financier au commerce extérieur*.

La loi de finances initiales pour 2022 a ouvert sur ces quatre actions **318,7 millions d'euros en autorisations d'engagement (AE) et 329,5 millions d'euros en crédits de paiement (CP). 277,6 millions d'euros ont été consommés en AE et 272,8 millions d'euros en CP. Le taux de consommation est donc de 87,11 % pour les AE et de 82,79 % pour les CP par rapport à la LFI 2022 et de 85,66 % pour les AE et 82,79 % pour les CP par rapport à l'ensemble des crédits disponibles.**

PRÉVISION ET EXÉCUTION 2022 (AE)

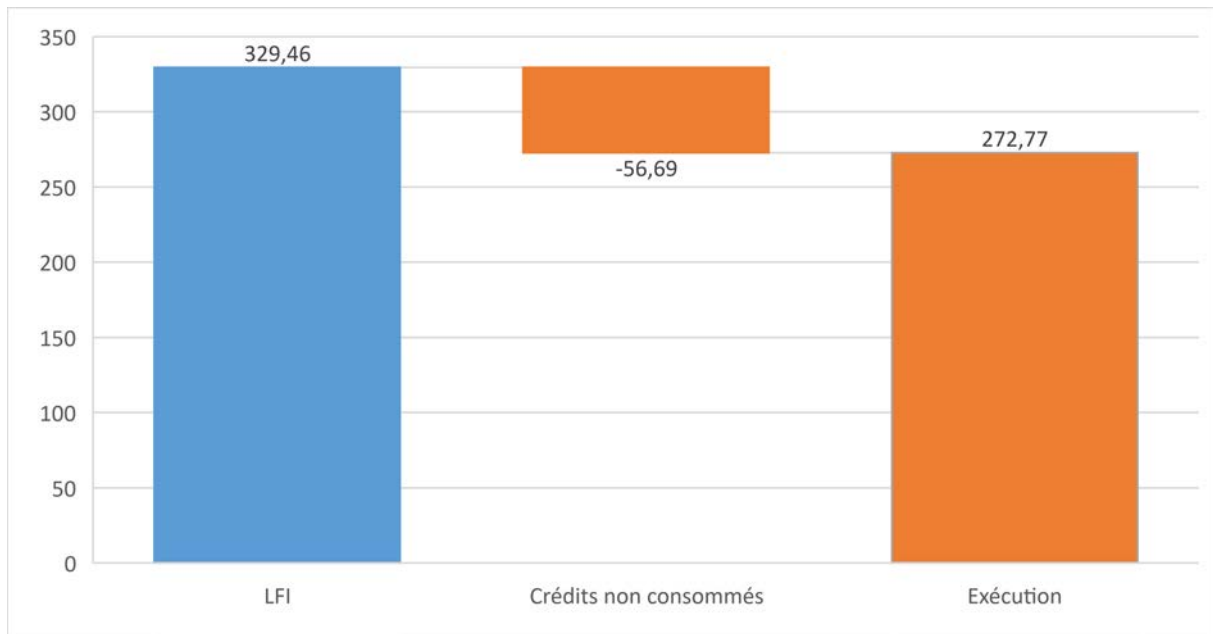
(en millions d'euros)



Source : Commission des finances, d'après les documents budgétaires.

PRÉVISION ET EXÉCUTION 2022 (CP)

(en millions d'euros)



Source : Commission des finances, d'après les documents budgétaires.

(en millions d'euros)

	Autorisations d'engagement						Crédits de paiement			
	Prévision LFI 2022	Ouvertures et annulations en cours de gestion	Exécution 2022	Écart entre la consommation et les crédits disponibles	Taux de consommation des crédits de la LFI 2022	Taux de consommation par rapport aux crédits disponibles	Prévision LFI 2022	Exécution 2022	Écart entre la consommation et les crédits disponibles	Taux de consommation des crédits de la LFI 2022
P134 Développement des entreprises et régulations Action 7 Développement international des entreprises et attractivité du territoire	135,66	0	135,14	- 0,52	99,62 %	99,62 %	135,66	135,94	0,28	100,21 %
P114 Appels en garanties de l'État Action 4 Développement international de l'économie française	128	0	88,82	- 39,18	69,39 %	69,39 %	128	88,82	- 39,18	69,39 %
P363 Compétitivité Action 3 Plan de soutien à l'export	0	- 0,039	- 0,039	- 0,039	-	100 %	14,8	11,21	- 3,59	75,76 %
P110 Aide économique et financière au développement Action 2 Aide économique et financière bilatérale	55	5,4	53,65	- 6,75	97,55 %	88,82 %	51	36,8	- 14,2	72,16 %
Total	318,66	5,36	277,57	- 46,45	87,11 %	85,66 %	329,46	272,77	- 56,69	82,79 %

Source : Commission des finances d'après documents budgétaires.

I. L'EXÉCUTION DES CRÉDITS VERSÉS À BUSINESS FRANCE ET BPI FRANCE ASSURANCE EXPORT EST CONFORME À LA PRÉVISION

A. 135 MILLIONS ONT ÉTÉ VERSÉS AUX OPÉRATEURS EN CHARGE DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL DES ENTREPRISES

L'action n° 7 *Développement international des entreprises et attractivité du territoire* du programme 134 *Développement des entreprises et régulations* de la mission *Économie* a bénéficié de 135,66 millions d'euros (en AE et en CP) ainsi répartis :

– 47,7 millions d'euros de crédits de fonctionnement ont été versés à Bpifrance AE en rémunération des garanties publiques à l'export gérées par elle ;

– 2,6 millions d'euros de crédits d'intervention ont permis de prendre en charge des dépenses exceptionnelles de système d'information de Bpifrance AE ainsi que le versement de la contribution du ministère de l'économie, des finances, de la souveraineté industrielle et numérique au financement du Pavillon France à l'exposition universelle de Dubaï ;

– 85,1 millions d'euros de crédits de fonctionnement ont été versés à Business France au titre de sa subvention pour charges de service public.

L'exécution budgétaire est conforme à la prévision, le taux de **consommation des crédits par rapport à la LFI 2022 s'élevant à 99,62 % en AE et à 100,21 % en CP.**

B. LA SUBVENTION VERSÉE À BUSINESS FRANCE EST EN CONSTANTE DIMINUTION DEPUIS 2018

Conformément au **contrat d'objectifs et de moyens 2018 – 2022 (COM)** signé par l'opérateur, la subvention pour charges de service public versée au titre du programme 134 est en **diminution de 10,5 % depuis 2018**, passant sur la période de 95,1 millions d'euros à 85,1 millions d'euros.

Business France a également reçu une subvention de 4,7 millions d'euros (AE=CP) en 2022 au titre du programme 112 *Impulsion et coordination de la politique d'aménagement du territoire* de la mission *Cohésion des territoires*, tandis que 3,7 millions d'euros (AE=CP) lui ont été versés par le programme 149 *Compétitivité et durabilité de l'agriculture, de l'agroalimentaire, de la forêt, de la pêche et de l'aquaculture* de la mission *Agriculture, alimentation, forêt et affaires rurales*. La somme de ces trois dotations est passée de **102,8 millions d'euros en 2018 à 93,5 millions d'euros en 2022.**

Le **plafond d'emplois a également diminué de 5,3 % depuis 2018**, passant de 1 513 équivalents temps plein annuels travaillés (ETPT) à 1 433 ETPT en 2022. L'exécution du plafond d'emplois est à peu de chose près conforme à la prévision (1 426 ETPT pour un plafond d'emplois inscrit en LFI de 1 433 ETPT). Le hors plafond s'élève à 72 ETPT correspondant aux contrats d'alternance.

II. LES GARANTIES PUBLIQUES ONT DONNÉ LIEU À MOINS DE DÉCAISSEMENTS QUE PRÉVU

A. LE COÛT DES GARANTIES PUBLIQUES À L'EXPORT, EST PLUS FAIBLE QUE PRÉVU

Le **compte de commerce 915, *Soutien financier au commerce extérieur*** retrace les dépenses et recettes liées aux garanties publiques à l'export gérées par Bpifrance, depuis la prospection jusqu'à l'exécution du contrat export. Ces garanties regroupent l'assurance prospection, la garantie du risque-exportateur, la garantie de change, l'assurance-crédit et l'assurance-investissement, le financement de la construction navale ainsi que les dispositifs de réassurance crédit créés pendant la crise sanitaire (Cap Francexport et CAP Francexport +).

L'action 4 *Développement international de l'économie française* du programme 114 *Appels en garantie de l'État* de la mission *Engagements financiers de l'État* compense le déficit constaté en 2021 sur le compte de commerce *Soutien financier au commerce extérieur* au titre de **l'assurance prospection** (84,1 millions d'euros), de la **garantie du risque exportateur** (2,9 millions d'euros) et de la **garantie de change** (1,8 million d'euros).

Sur les **128 millions d'euros ouverts en AE et en CP par la LFI 2022, seuls 88,82 millions d'euros ont été consommés en AE et en CP**. Le taux d'exécution (69,39 %) s'explique notamment par un coût plus faible qu'attendu pour l'assurance prospection, la crise de la Covid-19 ayant fait chuter les dépenses de prospection en 2021, ainsi que par un coût de la garantie du risque exportateur nettement moins élevé que prévu (2,88 millions d'euros consommés contre 18 millions d'euros prévus en LFI 2022).

B. LE COMPTE DE COMMERCE 915 SOUTIEN AU COMMERCE EXTÉRIEUR TÉMOIGNE D'UNE REPRISE DES EXPORTATIONS

Le compte de commerce *Soutien au commerce extérieur* affiche, en 2022, un **solde positif de 158,68 millions d'euros**, en décalage avec la prévision de la LFI 2022 d'un solde excédentaire de 52 millions d'euros. Cet écart s'explique principalement par les recettes de l'assurance-crédit nettement plus élevées que ce qui était prévu initialement (935,5 millions d'euros réalisés contre 614 millions prévus), en lien avec le niveau significatif de flux en garanties pris sur l'année (30,3 milliards d'euros contre 17,3 milliards d'euros en 2021). Cela témoigne de la **reprise des exportations des biens, en hausse de 18 %, en valeur, par rapport à 2021.**

En outre, il convient de remarquer que les recettes de **l'assurance prospection** ont été plus faibles que prévu (14,75 millions d'euros de moins que la prévision), **Bpifrance assurance export ayant dû contrôler la distribution du produit** afin de ne pas dépasser la cible de déficit fixée à 97,5 millions d'euros en cours d'année. Enfin, on note des niveaux de dépenses plus faibles que prévu sur les dispositifs CAP Franceexport et CAP Franceexport + (17 millions d'euros de moins que la prévision) ce qui atteste de la réduction du recours à ces dispositifs de crise visant à prendre le relais des assureurs-crédits privés.

**ÉCART EN 2022 ENTRE LA PRÉVISION ET L'EXÉCUTION DU COMPTE DE COMMERCE
SOUTIEN FINANCIER AU COMMERCE EXTÉRIEUR**

(en millions d'euros)

Section	Recettes			Dépenses		
	Prévision LFI 2022	Exécution 2022	Écart à la prévision	Prévision LFI 2022	Exécution 2022	Écart à la prévision
Section 1 – Assurance-crédit et assurance-investissement	614	935,5	+ 321,5	582	743,75	+ 161,75
Section 2 – Assurance-prospection	143	128,25	- 14,75	143	139,46	- 3,53
Section 3 – Change	11	12,65	+ 1,65	10	12,95	+ 2,95
Section 4 – Risque économique ⁽¹⁾	0	0	0	0	0	0
Section 5 – Risque exportateur	23	9,68	- 13,32	7	24,85	+ 17,85
Section 6 – Financement de la construction navale	8	7,31	-0,69	5	13,91	+ 8,91
Section 7 – Cap Franceexport et Cap Franceexport +	22	5,55	- 16,45	22	5,34	- 16,66
Total	821	1 098,94	+ 277,94	769	940,27	+ 171,27

Source : Commission des finances d'après documents budgétaires.

III. LES CRÉDITS DU PLAN DE RELANCE S'ÉTEIGNENT PROGRESSIVEMENT

A. LES CRÉDITS DE LA MISSION PLAN DE RELANCE

L'action 3 *Plan de soutien à l'export* du programme 363 *Compétitivité* de la mission *Plan de relance* a ouvert 14,8 millions d'euros de CP pour couvrir le reliquat d'AE engagées l'année précédente au titre du plan de relance export. Ces crédits financent une rémunération complémentaire au **bénéfice de Bpifrance** et l'augmentation des crédits du **Fonds d'études et d'aide au secteur privé (FASEP)**. Ce fonds vise à soutenir les entreprises exportatrices qui se positionnent sur des projets d'infrastructures dans des pays émergents ou en développement.

11,21 millions d'euros de CP ont été effectivement consommés, ce qui s'explique par une sous-consommation de 4,39 millions des crédits devant alimenter le FASEP. L'action affiche ainsi un taux d'exécution de 75,76 % sur l'année 2022. Les crédits non consommés ont été reportés en 2023.

(1) Cette garantie, en gestion extinctive, visait à protéger les exportateurs français pendant l'exécution de leurs contrats contre le risque d'accroissement de leurs coûts (fournitures, salaires...) en période de forte inflation. Elle n'est plus distribuée depuis 2004 et l'encours sur la procédure est nul.

B. CERTAINS CRÉDITS DE L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT PARTICIPENT ÉGALEMENT AU SOUTIEN À L'EXPORT

L'action 2 Aide économique et financière bilatérale du programme 110 *Aide économique et financière au développement* de la Mission *Aide publique au développement* a ouvert **55 millions d'euros en AE et 51 millions d'euros en CP** au titre du FASEP et du Fonds d'expertise technique et d'échange d'expériences (FEXTE) qui intervient en amont des projets d'infrastructures en finançant des programmes de coopération technique.

Le FASEP a été abondé par 5,4 millions d'euros d'AE en cours de gestion, *via* des redéploiements au sein du programme 110.

Pour ces deux fonds, le **niveau de consommation s'élève à 53,65 millions d'euros en AE et 36,8 millions d'euros en CP**. Pour les AE, cela représente un taux d'exécution de 97,55 % par rapport aux crédits ouverts en LFI et de 88,82 % par rapport aux crédits disponibles tandis que les CP enregistrent un taux d'exécution de 72,16 %.

Pour ce qui concerne le **FASEP**, l'ensemble des AE disponibles ont été consommées (**30,4 millions d'euros**) tandis que **20,8 millions d'euros de CP** ont été consommés sur les 33 millions d'euros ouverts en LFI, sans que la documentation budgétaire ne précise si ces crédits ont été reportés. Pour ce qui concerne le **FEXTE**, **23,25 millions d'euros** des 30 millions d'euros d'AE ouvertes ont été consommées en raison du décalage dans l'octroi des projets tandis que 16 des 18 millions d'euros de CP ouverts en LFI ont été consommés en raison de la mise en réserve d'une partie des crédits.